



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2005
Français
Original: anglais

Commission du développement social

Quarante-quatrième session

8-17 février 2006

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi du Sommet mondial pour le développement social
et de la vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale : thème prioritaire : examen
de la première Décennie des Nations Unies
pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)**

Déclaration présentée par VIVAT International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* E/CN.5/2006/1.



Déclaration

En décembre 1995, l'Assemblée générale a proclamé la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006). En décembre 1996, elle a décidé que la décennie dans son ensemble serait placée sous le thème de l'élimination de la pauvreté, qui est un impératif éthique, social, politique et économique pour l'humanité.

Les objectifs du Millénaire pour le développement, établis à partir des nombreuses résolutions et des nombreux engagements pris lors de précédents sommets, conférences et sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, visent de manière générale à faire régresser la pauvreté partout dans le monde.

Malgré les efforts et engagements de la communauté internationale, des organismes publics et des organisations non gouvernementales, la pauvreté, sous toutes ses formes, demeure le principal problème de l'humanité. C'est dans les pays les moins avancés en Afrique qu'est toujours concentrée la plus grande proportion des indigents. Les femmes et les enfants demeurent les plus vulnérables aux effets des guerres, des maladies, de l'analphabétisme, au manque d'accès au crédit ou à l'emploi, et se retrouvent souvent victimes de la traite des personnes.

Le rapport du Secrétaire général (A/60/314), intitulé « L'importance cruciale de l'emploi pour la réduction de la pauvreté », présenté à la soixantième session de l'Assemblée générale, fait valoir que l'emploi est le maillon manquant de l'équation croissance et réduction de la pauvreté.

Dans ces circonstances, il est encourageant de constater que la Commission du développement social a placé sa quarante-quatrième session sous le thème prioritaire de l'examen de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006).

VIVAT International fait porter ses efforts sur le développement centré sur l'être humain en créant des programmes d'autonomisation et de renforcement des capacités, surtout destinés aux femmes et aux autochtones. VIVAT aide les démunis et les exclus, surtout les femmes et les jeunes, à sortir de la pauvreté en créant des perspectives d'emploi grâce au microcrédit et à la technologie. VIVAT s'efforce de donner aux victimes de la traite et aux personnes contaminées ou touchées d'une manière ou d'une autre par le sida les moyens de se prendre en main.

Quelques belles réussites de VIVAT en matière de lutte contre la pauvreté

1. Dans la province de Benguet (Philippines), « **AKAP International** » a organisé, en collaboration avec les pouvoirs publics locaux et d'autres organismes, diverses formations au développement social et à la vie active, entre autres, à l'intention de 28 coopératives de maraîchers (autochtones), créant ainsi 3 000 emplois pour les agriculteurs de la province. Les agriculteurs ont vu leur revenu annuel progresser fortement lorsqu'ils se sont regroupés et qu'ils ont commercialisé leurs produits directement. Cela leur a permis d'améliorer leur niveau de vie et de donner à leurs enfants des aliments nutritifs et une éducation de qualité.

2. Le projet d'apprentissage en ligne du **Centre éducatif Sandiwaan** de Smokey Mountain, à Santa Mesa (Manille), est un projet original visant à aider, en partenariat avec le bureau des systèmes d'enseignement alternatifs du Ministère de l'éducation, les jeunes déscolarisés à passer avec succès un examen d'équivalence

du diplôme d'études secondaires. Selon l'Université Polytechnique des Philippines, 73 % des participants au projet d'apprentissage en ligne ont trouvé un emploi.

3. Dans le cadre du programme « Droga », à Nysa (Pologne), les membres de VIVAT, en collaboration avec les autorités locales, aident les enfants et les jeunes chômeurs qui sont touchés par la pauvreté ou la toxicomanie, qui sont sans domicile fixe ou issus de familles éclatées, à surmonter leur problème en leur offrant des cours, des possibilités d'emploi et en développant l'apprentissage de la responsabilité.

4. Les membres de VIVAT à Sao Paulo, à Palmoplis, à Vale do Jequetinhonh, dans les Minas Gerais, et à Aparecida do Rio Negro (Brésil) s'efforcent de promouvoir les droits de l'homme des exclus de la société, à savoir les sans-abri, les chômeurs, les victimes de la traite d'êtres humains et les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté. VIVAT s'emploie à les réinsérer dans la société en mettant à leur disposition des moyens techniques et éducatifs, et en les aidant à sortir de la situation dans laquelle ils se trouvent.

Recommandations

Les conflits armés dans de nombreux pays africains, entre autres, étant la principale cause de la lenteur du développement et de la pauvreté, nous exhortons l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale à prendre des mesures pour mettre un terme aux conflits armés et pour empêcher les ventes d'armes aux pays concernés.

Le cycle de Doha doit se traduire concrètement par une augmentation de la part des pays africains dans le commerce mondial. Les pays du Nord doivent ouvrir leurs marchés aux produits des pays africains, notamment au café, au coton, à l'huile de palme, leur permettant ainsi de s'intégrer à l'économie mondiale. La communauté internationale doit appuyer les efforts déployés par les pays africains pour accroître leur productivité agricole.

Les membres de VIVAT engagent les gouvernements des pays développés à respecter la promesse qu'ils ont faite de créer des emplois, de s'intéresser aux besoins sanitaires des populations et de baisser le prix des médicaments.

Administrations locales et ONG doivent collaborer pour s'attaquer au problème de la pauvreté en créant davantage d'établissements scolaires pour les enfants, surtout pour les filles, et en multipliant les possibilités d'emplois pour les jeunes et les femmes. Nous estimons en effet que s'instruire et travailler dans la dignité sont des objectifs à long terme qu'il faut réaliser sur le terrain pour éliminer la pauvreté.

VIVAT est convaincue qu'avec la volonté politique des États, la plupart des démunis pourront sortir de la pauvreté. L'éducation pour tous et l'insertion professionnelle des exclus sont les clefs de la réussite. En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté, si l'État joue la carte de la transparence et de la responsabilisation, et s'il s'efforce de collaborer avec la société civile, cela fera fortement progresser les efforts de lutte contre l'exclusion et d'autonomisation des pauvres.